



**DIMANCHE 24 AOÛT 2014 - AGRIFOLIES DE DRULHE**

**Concours réservé aux personnes majeures - Les professionnels de la restauration ne peuvent concourir.**

**DESCRIPTION DU CONCOURS :**

L'objectif du concours est de réaliser un burger à partir des produits aveyronnais mis en avant par l'animation "Découvrez l'Aveyron de la fourche à la fourchette" et d'une épicerie « aveyronnaise ».

Le burger gagnant deviendra la **star d'une brasserie parisienne**, et une vidéo de sa recette sera réalisée et diffusée sur nos réseaux sociaux.

**DÉROULÉ DU CONCOURS :**

\* **14h30** : Accueil des participants suivi d'une **épreuve de pré-sélection** pour tester vos connaissances sur les produits aveyronnais. Les 9 meilleurs candidats participeront à la seconde étape.

\* **15h30** : Pour les 9 meilleurs candidats, tirage au sort de la viande à cuisiner. Chaque candidat aura **15 min pour imaginer sa recette et choisir les produits** et **45 min pour réaliser et présenter 3 burgers** (1 pour le jury et 2 à faire déguster au public). Les candidats devront nommer leur burger en mettant en avant la notion "de la fourche à la fourchette".

\* **16h30** : **Dégustation et délibération**: en fonction du goût, du visuel, de l'originalité et du nom du burger, le jury élira le meilleur burger pour chaque type de viande puis le "Meilleur burger aveyronnais" parmi les finalistes.

**CHAQUE CANDIDAT DOIT AMENER :**

- > Couteaux de cuisine
- > Planche à découper
- > Autres ustensiles jugés comme nécessaires
- > Economie
- > Tablier

**MATÉRIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION :**

- > Plancha + plaque électrique + hachoir
- > Produits
- > Autres ustensiles de cuisine (casseroles, ...)

**CANDIDATURE\* :**

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Profession : .....

Adresse : .....

E mail : ..... Tél : .....

**Adresser candidature à :**

**AGRI CONCEPT 12**  
Carrefour de l'Agriculture  
12026 Rodez cedex 9

*Dès réception de votre inscription nous vous enverrons 1 entrée gratuite pour accéder au site des Agrifolies.*

**ENGAGEMENT :**

« Je soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et accepte dans son intégralité les modalités de participation au " Concours du Meilleur Burger Aveyronnais ". Par l'envoi de ce dossier, je fais acte de candidature et demande à participer au concours 2014.

**Signature**  
*précédée de la mention  
"Lu et approuvé"*

Pour toute demande d'information : [ja.aveyron@ja12.fr](mailto:ja.aveyron@ja12.fr) - 05 65 73 77 84

\* Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez vous à [ja.aveyron@ja12.fr](mailto:ja.aveyron@ja12.fr)

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## ORGANISATEUR

L'organisation du « Concours du meilleur burger aveyronnais » est une initiative Jeunes Agriculteurs Aveyron et porté par l'association Agri Concept 12 (association, de loi 1901, représentée par son président : Sébastien GRANIER).

## DATE, HEURE ET LIEU DE LA MANIFESTATION

« Concours du meilleur burger aveyronnais » se déroulera le dimanche 24 août 2014 à Drulhe en Aveyron. Les participants seront accueillis à partir de 14h30 à coté du Chapiteaux « De la Fourche à la fourchette »

## ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au « Concours du meilleur burger aveyronnais » implique que le participant ait pris connaissance du présent règlement avant la participation à l'événement et qu'il accepte toutes les clauses.

## MODIFICATION DU REGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement dans l'intérêt de tous. Le cas échéant, les modifications seront transmises par affichage sur le panneau réservé à cet effet le jour de l'événement.

L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes dispositions qu'il jugera nécessaire à la sécurité et au bon fonctionnement de la manifestation.

## VALIDATION DE L'INSCRIPTION

L'inscription d'un participant ne sera effective qu'après l'envoi du bulletin d'inscription (dûment complété et signé) à l'adresse suivante : **AGRI-CONCEPT 12, Carrefour de l'agriculture, 12026 RODEZ Cedex 9**

## LES OBJECTIFS DU CONCOURS

Valoriser les produits aveyronnais sous forme d'un burger, mettre en avant la notion de « Fourche à la fourchette ».

Les participants doivent concevoir 3 burgers à partir des produits aveyronnais mis en avant par l'animation « Découvrez l'Aveyron de la fourche à la fourchette » et d'une épicerie aveyronnaise.

## LES PARTICIPANTS

La participation à ce concours est ouverte à toute personne physique majeure, à l'exclusion des membres du bureau de l'association et des professionnels de la restauration. Cette participation est gratuite et sans obligation d'achat.

## MATERIEL

Chaque candidat devra amener : Couteaux de cuisine, économe, Planche à découper, tablier, autres ustensiles jugés comme nécessaires

L'organisation fourni : Plancha, plaque électrique, hachoir, produits, autres ustensiles de cuisine (casserolles, ...)

## DEROULE DU CONCOURS

\* 14h30 : Epreuve de présélection pour tester les connaissances des participants sur les produits aveyronnais (QCM). Les candidats auront 15 min pour compléter le questionnaire. Le dépouillement se fera à en suivant et permettra de désigner les 9 meilleurs candidats qui participeront à la seconde étape.

\* 15h30 : Pour les 9 meilleurs candidats, tirage au sort de la viande à cuisiner. Chaque candidat aura 15 min pour imaginer sa recette et choisir les produits et 45 min pour réaliser et présenter 3 burgers (1 pour le jury et 2 à faire déguster au public). Les candidats devront donner un nom au burger qui met en avant la notion « de la fourche à la fourchette ».

\* 16h30 : Dégustation et délibération du jury. Chaque burger sera pris en photo. Les burgers d'une même catégorie de viande, seront dégustés l'un à la suite de l'autre.

## CRITERES DE DEGUSTATION

Les membres du jury auront à disposition une grille de notation. Chaque critère aura la même valeur (5 points) soit une notation sur 20 au final. Les 4 critères sont les suivants : le goût, la présentation, l'originalité et le nom.

En cas d'égalité entre les burgers, le jury départagera les candidats en fonction de la note du critère « goût ». S'il y a encore égalité, le jury regardera la note du critère « présentation ».

## MEMBRE DU JURY

Le Jury sera composé : du président Jeunes Agriculteurs Aveyron, du propriétaire de la brasserie parisienne, du président des Chambres Inter-Consulaires de l'Aveyron et du président du Conseil Général ou de son représentant.

## PRIX

Le jury désignera :

- Un gagnant pour chaque catégorie de viande qui remportera un coffret cadeau composé d'objets promotionnels
- « Le meilleur burger aveyronnais » parmi les gagnants de chaque catégorie qui deviendra la star d'une brasserie parisienne, et dont la vidéo présentant sa recette sera diffusée sur nos réseaux sociaux.

## ASSURANCE

Par son inscription, le participant déclare être informé que l'inscription ne comprend aucune assurance.

## RESPONSABILITES

Par son inscription, le participant déclare prendre part au « Concours du meilleur burger aveyronnais » à ses risques et déclare être suffisamment assuré contre les conséquences éventuelles d'un accident.

Le participant est informé que ni l'organisateur, ni les bénévoles, ni les partenaires, ni les personnes participantes à cette organisation n'assument la responsabilité des dégâts qu'il pourrait occasionner et il déclare expressément qu'en cas de dégâts ou de blessures, il ne réclamera aucune indemnité auprès de ces personnes et n'entamera aucune action juridique contre celles-ci.

## DONNEES PERSONNELLES

Chaque participant accepte de figurer sur un fichier informatique. Il peut exercer son droit d'accès et de rectification pour toute information le concernant et figurant sur ce fichier. L'organisateur s'engage à ne pas diffuser ce fichier.

## DROIT A L'IMAGE

Du fait de l'acceptation du présent règlement, le participant cède à l'organisateur et ce, pour une durée illimitée et à titre gracieux, les droits d'utilisation de son image saisie dans le cadre du concours du meilleur burger. Celui-ci pourra l'utiliser à des fins de reproduction, par tous moyens et sur tous supports connus ou inconnus à ce jour